



Les élections professionnelles approchent !

Elles auront lieu en fin d'année et désigneront vos représentants dans :

- ❖ **Les C.A.P.** (Commissions Administratives Paritaires) qui s'occupent des carrières (promotions et avancements de grade, mobilité, discipline...),
- ❖ **Le C.T.** (Comité Technique) qui s'occupe du fonctionnement et de l'organisation du travail (Règlements, horaires, formation, insertion, politique indemnitaire, quotas de promotions...),
- ❖ **Le C.H.S.C.T.** (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 :

« Les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans des organismes consultatifs à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires et à l'examen des décisions individuelles relatives à leur carrière... ».

***Si vous partagez les mêmes valeurs de justice et d'indépendance,
Si vous ne voulez plus :***

- ❖ *de décisions arbitraires et injustes,*
- ❖ *de promotions « à la carte »,*
- ❖ *de langue de bois,*

Si vous voulez un vrai dialogue social constructif, venez rejoindre les listes de la FSU (il n'est pas obligatoire d'adhérer à la FSU) !

Le Maire organise 2 à 3 CAP par an, et cela ne prend vraiment pas beaucoup de temps. La préparation et la participation à une CAP se déroulent pendant votre temps de travail.

***Les cadres (A, B & C+) sont également concernés, et attendus :
DEFENDEZ VOTRE CATEGORIE EN CAP !***

***SI VOUS VOULEZ PLUS DE JUSTICE SOCIALE,
SI VOUS VOULEZ PRENDRE PART AUX DECISIONS,
SI VOUS VOULEZ CONSTRUIRE UN VRAI DIALOGUE SOCIAL,
INTEGREZ LES LISTES DE LA F.S.U. !***



COMBATTRE LES POLITIQUES D'AUSTERITE POUR UN SYNDICALISME QUI GAGNE.

François Hollande, Président de la République ne respectera pas les promesses du candidat Hollande François. La liste est longue de ses reniements tant sur le plan des salaires, de l'emploi ou de la fiscalité. Le pacte de responsabilité confirme ses choix d'une politique économique libérale à contrario des engagements qu'il avait pris et sur lesquels il a été élu.

Il n'a pas précisé les contreparties qui seront demandées aux entreprises pour les nouveaux cadeaux fiscaux promis au patronat. Ses annonces du 21 janvier 2014 sont alarmantes. Elles vont perpétuer et aggraver les politiques antisociales de ces dernières années en reprenant le même credo : moins d'Etat et moins de services publics. En annonçant la suppression du versement des 30 milliards de cotisations sociales de la branche famille qui étaient payées par les employeurs, il est certain que ce manque à gagner sera supporté à terme par les ménages, aggravant encore la misère sociale dans notre pays qui compte aujourd'hui plus de 5 millions de chômeurs, 10 millions de pauvres, dont 3,5 millions d'enfants et plus de 15 millions de personnes touchées par la précarité. Le libéralisme organise un partage de plus en plus inégalitaire des richesses produites, la confiscation au profit du patronat et des actionnaires d'une part de plus en plus importante de la rémunération due aux salariés, le chômage et la précarité, la destruction de la protection sociale, des services publics et des droits sociaux.

Il ne peut pas y avoir de contreparties négociées à une telle attaque contre les droits sociaux : ce pacte doit être combattu avec les organisations syndicales qui s'inscrivent dans une telle démarche.

Nous avons déjà démontré que le rôle de l'État, des collectivités locales et des services publics est déterminant pour sortir de la crise, faire face à une situation sociale dégradée et aux enjeux économiques, pour construire une société encore plus juste et plus solidaire comme cela a été développé à partir des orientations du Conseil National de la Résistance. Nous avons aussi affirmé que seule une profonde réforme fiscale fondée sur un réel partage des richesses est plus que jamais urgente et nécessaire.

Malgré cela, nous subissons une augmentation de la TVA qui frappe en premier lieu les plus pauvres et les plus précaires. Les salariés du public et du privé voient leurs cotisations retraite augmenter. Parallèlement, cédant aux pressions du MEDEF, le gouvernement annonce une nouvelle fois des mesures d'austérité dans les services publics de l'État et dans les collectivités territoriales déjà frappées par les baisses de dotations.

Mais 2014 s'engage une nouvelle fois pour les agents publics, sous le signe du gel de la valeur du point d'indice pour la 4ème année consécutive ce qui confirme une baisse de leur pouvoir d'achat qui s'aggrave depuis plus de 10 ans.

Dans un tel contexte, l'heure est au rassemblement des forces sociales et citoyennes qui rejettent sans ambiguïté les politiques d'austérité, la remise en cause des droits à la santé, à la retraite, qui revendiquent une réforme fiscale répartissant de manière plus égalitaire les richesses, qui veulent remettre au cœur du développement de notre pays les services publics, et le développement de droits sociaux pour toutes et tous, seul rempart contre la montée de l'extrême droite.